



# Berchères- les-Pierres



*Bulletin municipal 2020*

# Infos services

## MAIRIE

Tél. : 02 37 26 02 08 / 02 46 65 02 55 – Fax : 02 37 26 09 88  
Courriel : [mairie@berchereslespierres.fr](mailto:mairie@berchereslespierres.fr)  
Site internet : <http://berchereslespierres.fr> (pour laisser un mail sur le site rubrique – nous contacter)

### Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi : 8h30 – 12h  
Mardi - Vendredi : 16h – 18h30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Démarches administratives : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Allo, démarches administratives : 3939  
Trésorerie de Chartres Banlieue : 02 37 91 23 83

## DIVERS

• SYNELVA  
Dépannage 02 37 91 80 20  
Accueil et gestion clientèle  
12 rue Kennedy à Lucé 02 37 91 80 00

• CmEau

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Accueil physique : Zone les Jardins d'entreprises – Immeubles Technopolis – Bât A – 4 rue Blaise Pascal – 28000 CHARTRES

Accueil téléphonique et numéro d'urgence :  
02 34 43 90 22

Adresse postale : Service Abonnés – TSA 11465 –  
28029 CHARTRES CEDEX [contact@cmeau.com](mailto:contact@cmeau.com)

• Gaz de France dépannage 08 00 47 33 33

• SPA : Fichier national canin 01 49 37 54 54  
Fichier national félin 01 55 01 08 08  
Identification électronique 01 55 01 08 08

## PAIEMENT EN LIGNE DE VOS FACTURES

La commune de Berchères-les-Pierres vous donne la possibilité de payer en ligne vos factures, de façon entièrement sécurisée et sans aucune interruption

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)  
<http://www.berchereslespierres.fr/>

Pour accéder à la plateforme de paiement, saisissez les informations présentes sur votre facture. Vous serez alors redirigé(e) sur un site sécurisé pour finaliser le paiement.

**Attention ! Votre navigateur doit accepter l'affichage des fenêtres « pop-up » pour pouvoir accéder à l'espace de paiement (à vérifier dans vos options si nécessaire).**

## – DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ –

Les demandes de CNI devront être déposées auprès d'une des 18 communes équipées du dispositif de recueil des passeports : Anet, Auneau, Bonneval, Brezolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Cloyes, Chartres, Châteaudun, Courville sur Eure, Dreux, Illiers-Combray, La Loupe, Lucé, Maintenon, Nogent-le-Roi, Nogent-le-Rotrou, Vernouillet, Les villages Vovéens.

## CHANGEMENT DE PRÉNOMS

Toute personne peut demander à l'officier de l'état-civil à changer de prénom. La demande est remise à l'officier de l'état-civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. (Art 56)

## PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement du pacte civil de solidarité (ainsi que sa modification/dissolution) est confié à l'officier d'état civil en mairie.

## SERVICE SANTÉ

Hôpital et Maternité 02 37 30 30 30  
Pharmacien de garde 39 15  
Centre Antipoison 02 41 48 21 21  
Enfance Maltraitée 119  
SOS Femmes victimes de violences 39 19

## SERVICES D'URGENCE

SAMU 15  
Pompiers 18  
Police secours 17  
A partir d'un portable faire le 112  
Gendarmerie Nationale  
Rue Creuse  
28630 THIVARS 17 ou 02 37 26 37 27

## AIDE À LA PERSONNE

ASE	29-31 rue Nicole	02 37 23 52 18
PMI		02 37 23 52 19 02 37 23 52 20
Action sociale		02 37 23 52 12 02 37 23 52 13 Chartres
Insertion	6 rue Charles Victor Garola	02 37 88 03 82
Personnes handicapées	57 bis rue Maunoury	02 37 33 46 86
Personnes âgées	19 place des Epars	02 37 20 13 48

## SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD est ouvert en priorité à des malades de plus de 60 ans dont l'état nécessite des soins infirmiers et d'hygiène générale. Sur prescription médicale, la prise en charge du malade permet d'éviter ou de réduire une hospitalisation.  
Tél 02 37 18 47 24

## AGENCE POSTALE

M. FOURIAUX, propriétaire du café bar tabac restaurant Le Relais De Berchères, assure le service postal pendant les heures d'ouverture de son établissement.

### Horaires :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 7h-13h30 / 16h-20h  
Samedi de 9h-13h30 / 16h-19h – Dimanche de 10h à 13h



LA POSTE

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Recensement citoyen :

Les jeunes âgés de 16 ans avant le 31 décembre 2020 doivent être recensés dans le courant de l'année.

L'attestation de recensement vous sera indispensable pour vos démarches futures (bac, permis de conduire, etc.).

Si vous n'avez pas été convoqué, présentez-vous à la mairie muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents avant la fin de l'année, vous aurez des documents à signer.

Voici le dernier bulletin municipal de notre mandat électoral.

Je tiens tout simplement à vous exprimer, à toutes et à tous, le plaisir que l'équipe municipale a eu à travailler pour la commune de Berchères-les-Pierres et ses hameaux Chamblay et Bussay. Ce travail s'est tenu dans une ambiance conviviale, sereine et studieuse durant toutes ces années. Sachez que nous avons été fiers et honorés de vous représenter. Nos finances communales sont bien équilibrées et notre dette est bien réduite. C'est le résultat d'une gestion financière rigoureuse de nos deniers, qui n'a cependant pas empêché l'embellissement et la sécurisation de notre commune.

Nous sommes entrés dans la période préélectorale et le discours des élus est soumis au strict respect de la neutralité des propos. Vous trouverez en annexe un petit mémento rappelant les nouvelles dispositions électorales pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars prochain.

Dans un contexte de crise préoccupant, je suis convaincu que l'échelon local, représenté par notre commune et ses hameaux, est essentiel. Il est un lien irremplaçable qu'il est souhaitable de maintenir au centre des décisions. Notre devoir est de rassembler pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble.

Je souhaite donc très sincèrement vous remercier pour votre engagement, chacun à votre niveau, au service de la commune. Il me faut aussi féliciter tous les responsables et les bénévoles qui jouent un rôle social essentiel dans la vie associative, car c'est un maillon fort de vitalité pour notre



commune. Continuons ensemble à entretenir et à cultiver ces valeurs de solidarité, de travail, et de convivialité qui sont notre volonté partagée.

Un recensement de la population de la commune est programmé du 16 janvier au 15 février 2020. Je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs chargés de l'enquête. Ce recensement, diligenté par l'Insee, est obligatoire et important pour la gestion de la commune. Les dotations financières découlent de l'importance de notre population. Celle-ci semble avoir très légèrement augmentée. Un article rappelant les modalités de fonctionnement de ce recensement est dans ce journal.

Mes félicitations à tous les jeunes parents qui en cette année 2019 ont connu la joie de voir arriver dans leur foyer une naissance. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur. Bienvenue à leurs petites étoiles qui vont remplir leurs cœurs d'amour et de joie.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter une belle santé, beaucoup de bonheur et de la réussite dans vos entreprises.

« L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres ». Gageons que cet adage soit également celui de chacun d'entre nous.

A très bientôt. Amitiés



Jean Claude BRETON

Bonne année à toutes et tous

**Nouveaux arrivants**  
**BIENVENUE** Vous venez récemment d'élire domicile à Berchères-les-Pierres, à Chamblay ou à Bussay ?  
**Bienvenue dans la commune qui est désormais la vôtre.**

L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir. N'hésitez pas à passer en mairie pour faire connaissance. C'est en connaissant mieux sa population que notre commune peut évaluer ses besoins et anticiper les adaptations à réaliser. Il est aussi nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour les élections de l'année suivante (muni de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois). Dans tous les cas n'oubliez pas de régulariser la situation scolaire de vos enfants, d'informer vos établissements financiers de votre changement d'adresse, de demander au service des postes le transfert de votre courrier, de faire le changement d'adresse sur votre carte grise (obligatoire dans un délai d'1 mois), de mettre votre compteur électricité/gaz à votre nom. Retrouvez une liste des démarches à accomplir sur [www.service-public/je déménagement.gouv.fr](http://www.service-public/je-deménagement.gouv.fr). En quelques clics, les administrations seront informées de vos nouvelles coordonnées sur [www.changement-adresse.gouv.fr](http://www.changement-adresse.gouv.fr)

## Sommaire

Infos services	2	École, environnement	14-15
Mot du maire, sommaire, nouveaux arrivants	3	Associations	16 à 19
Vie de la commune, budget	4-5	Artisans, entreprises, commerçants	20
Travaux	6-7	Tarifs communaux	21
Ça s'est passé en 2019	8-11	Renseignements pratiques	22 et 23
Chartres 1254	12-13	Histoire	24

# La vie de la commune

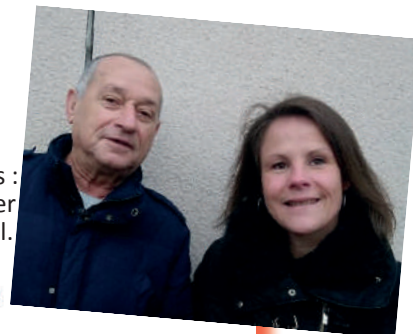
## Recensement

Agents recenseurs :  
M. Bernard Sclavon et Mme Aurélie Haton passeront entre le 16 janvier  
et le 15 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



**RECENSEMENT**  
de la population 2020  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



### C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.  
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie  
ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Le recensement de la population est gratuit,  
ne répondre pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Insee & votre commune

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

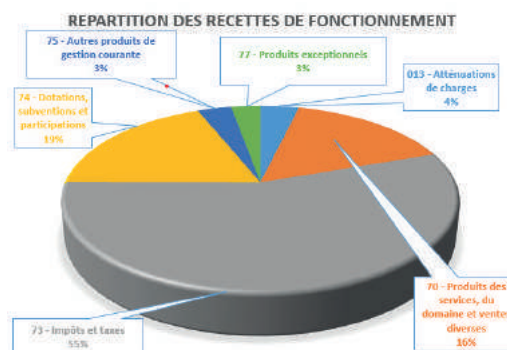
Nom	Prénom	N°	Rue	Désignation	
M.	HOME SOLUTION ENERGIE	31	Rue de Voves	Installation de panneaux photovoltaïques	2018 ACCORDE EN 199
M.	RAIMBERT	Dominique	7	Rue de Voves	Réfection d'un pan de couverture à l'identique tuile de pays
M. et M <sup>me</sup>	THEVENOT	Patrice	12	Rue du Moulin	Construction d'une véranda
M.	BEAUSERGENT	Bruno	31	Rue de Voves	Changement du portail en aluminium gris bleu
M <sup>me</sup>	EGASSE	Pauline	23	Rue du Hazard	Aménagement de combles, changement de la porte d'entrée et fenêtre, création d'ouvertures, pose de fenêtre de toit vélux
M.	ANDREOLETTI	Jacques	44	Rue de la Mairie	Réfection du mur de dépendance côté cour intérieure
	GRDF	17	Rue de la Mairie	Installation d'un concentrateur et d'une antenne de télérelève des compteurs de gaz naturel (Projet GAZPAR) sur la cheminée.	
	COMMUNE		Rue de l'Eglise	Réfection peinture du mur à l'identique du Monument aux morts	
	COMMUNE	9	Rue de l'Eglise	Réfection de la peinture du portail	
	COMMUNE	1	Rue de la Piscine	Réfection de la peinture du portail	
	COMMUNE		Le Bois Berlin	Construction d'une passerelle et clôture sur les deux limites séparatives	
	COMMUNE	4	Rue de la Mairie	Installation d'un abri de jardin en bois	
	COMMUNE		Rue de l'Eglise	Reprise du mur de cimetière	
	COMMUNE	4	Rue de la Mairie	Remplacement des menuiseries de la salle polyvalente	
M <sup>me</sup>	BOURGERY	Nadine	18 bis	Rue du Hazard	Installation d'une clôture en grillage rigide et recouvert d'un brise-vue d'une hauteur de 1.70 m
	COMMUNE		Rue du Stade	Réfection de menuiseries vestiaires du stade	
M.	HENRY	Yann	15	Rue de Voves	Aménagement des combles, pose de fenêtres de toit et remplacement d'une porte en bois par porte vitrée PVC
M <sup>me</sup>	TENEUR	Lauranne	44	Rue des Carrières	Remplacement de la clôture et création d'une terrasse non surélevée
M.	LHOPITEAU	Charles-Edouard	2	Rue de Chartres	Réfection de la façade peinture des 3 ouvertures
M.	LHOPITEAU	Charles-Edouard	2	Rue de Chartres	Modification des menuiseries
M.	OBERDIEDER	Franck	24	Rue de la Mairie	Aménagement de combles avec pose d'un vélux
M.	DUCLOS	Joël	6	Rue de la Gare	Modification de toiture existante
M <sup>me</sup>	BEAUSERGENT	Andrée	26	Rue de la Gare	Surélévation du mur existant de 60cm en parpaing en conservant les chapeaux existants enduit au ciment
	SIBEL ENERGIE	4	Rue Neuve	Installation de panneaux photovoltaïques	
M.	POULAIN	Adrien	7	Rue du Lavoir	Changement de menuiseries
M.	GRESSE	Jean-Claude	9	Rue du Lavoir	Rénovation de la façade à l'identique
M.	RAIMBERT	Dominique	7	Rue de Voves	Création d'une dalle de béton de 16 m <sup>2</sup> pour la pose d'une citerne d'engrais liquide
M.	EPINETTE	Didier	28	Rue de la Mairie	Peinture du Portail
	TRIFORCE SAS	31	Rue de Voves	Installation d'un générateur photovoltaïque composé de 14 panneaux solaires sur une surface de 24 m <sup>2</sup> en surimposition de toiture	
M.	JOSSIER	Alain	5	Rue du Moulin	Piquetage et rebouchage des joints de pierre
M.	TRUET	Jacques	21	Rue de l'Eglise	Remplacement de 3 fenêtres
M <sup>me</sup>	BOURDIN	Anne	24 bis	Rue de la Gare	Remise en état de la chaux entre les pierres du pilier du portail

# Le Budget

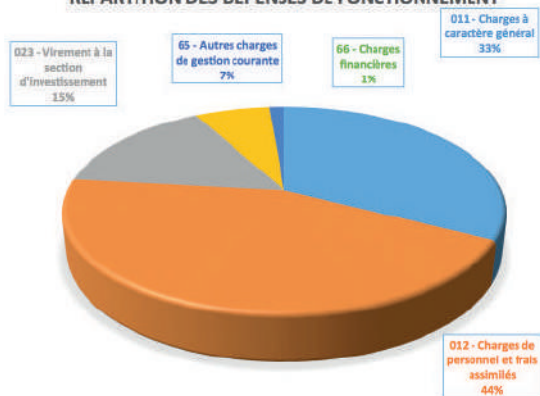
## COMPTES AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2019

### FONCTIONNEMENT RECETTES

002 - Résultat de fonctionnement reporté	230 481,92 €
013 - Atténuations de charges	23 671,24 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 605,02 €
73 - Impôts et taxes	350 448,31 €
74 - Dotations, subventions et participations	119 334,76 €
75 - Autres produits de gestion courante	20 806,37 €
77 - Produits exceptionnels	17 843,18 €



### REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

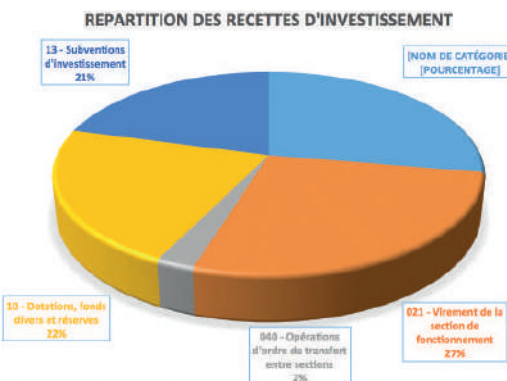


### FONCTIONNEMENT DÉPENSES

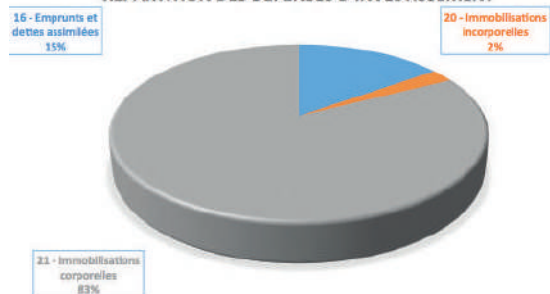
011 - Charges à caractère général	215 748,11 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	292 101,37 €
023 - Virement à la section d'investissement	101 423,21 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 281,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	43 124,54 €
66 - Charges financières	8 941,85 €

### INVESTISSEMENT RECETTES

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	103 451,73 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	101 423,21 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 281,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	82 017,56 €
13 - Subventions d'investissement	77 501,50 €



### REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



### INVESTISSEMENT DÉPENSES

16 - Emprunts et dettes assimilées	56 292,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	8 849,00 €
21 - Immobilisations corporelles	308 534,00 €

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES (suite)

Nom	Prénom	N°	Rue	Désignation
TDF SAS	Poivre Chaud			Construction d'un pylône d'antenne relais de téléphonie mobile. Création d'une dalle technique emprise au sol 4.85 m². Clôture
M <sup>me</sup> TAILLEBOIS	Françoise	5	Rue de Monceaux	Remplacement de la clôture
M M <sup>me</sup> PICHARD	Alexandre	24	Rue de la Gare	Construction d'une véranda

## PERMIS DE CONSTRUIRE

LD INVESTISSEMENTS			Les Vieilles Vignes	Construction neuve de bureaux modulaires en extension de bureaux existants
M. ESSELMY	Tarik	29	Rue des Carrières	Transformation d'un garage en pièce à vivre et modification des teintes des menuiseries extérieures
M. ESSELMY	Tarik	29	Rue des Carrières	Création d'un garage double
M. LAFEUILLE	William		Sarmaise	Construction d'un pavillon de gardien avec garage accolé
M. Mme COLAS	Xavier	21	Rue Neuve	Démolition d'un hangar agricole et construction d'une maison individuelle
M. RAIMBERT	Dominique	7	Rue de Voves	Construction d'un hangar agricole
M. TRUET	Jacques	23	Rue de la Gare	Extension d'un garage
CHARTRES METROPOLE			Chemin de la Taille	EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION PAR LA CONSTRUCTION DE LITS BIOPHYTES - DIMENSION IDENTIQUES A CEUX EXISTANTS IMPLANTES DANS LE PROLONGEMENT DE CEUX EXISTANTS - MISE EN ŒUVRE DE CLÔTURES ET PORTAILS - REPRISE DE VOIRIES INTERNES
M. LEGOFF	Mathieu	9	Rue de Monceaux	Construction d'un garage

## CERTIFICAT URBANISME

TT GEOMETRES EXPERTS		28	Rue de la Mairie	Division en 2 lots à bâtir A et B pour construction d'habitation
PEREIRA DO NASCIMENTO	Fernando		Rue de Voves	Construction d'habitation

# Travaux

## Réfection du terrain de tennis



Aménagement du chemin des carriers



Réfection du mur du cimetière



Fleurissement mairie



Nouveau tapis de la place du 19 mars

*Enfouissement des réseaux (déploiement de la fibre)*



*Nouveau trottoir, nouveau tapis rue de la mairie*

*1<sup>ère</sup> étape de l'enfouissement du réseau d'eau pluviale avant la réalisation du bassin de captage (rue de la herse)*

*Agrandissement de la station d'épuration (Prise en charge par Chartres Métropole)*



*Nouveau trottoir, nouveau tapis rue de l'église*



*Hydrodécapage trottoir mairie*



*Hydrodécapage du cimetière*



*Curage de la mare de Chamblay*



*Curage du fossé du Château (gestion des eaux pluviales)*



*Aménagement de la place du 19 mars et de la rue de la mairie*



# Ça s'est passé en 2019

## Cérémonie des récompenses (14 juin)

### MÉDAILLES TRAVAIL

M.	ALTAVILLA Laurent	Argent
M <sup>me</sup>	GUEYE Carole	Vermeil
M.	PREVOST Olivier	Vermeil
M.	FALLOU Stéphane	Or

### MAISONS DÉCORÉES

M., M <sup>me</sup>	BOURGEOIS Olivier	17 rue des Carrières
M., M <sup>me</sup>	DE SOUSA Philippe	10 rue de la Piscine
M., M <sup>me</sup>	GUEDARD Gilles	10 rue du Château
M., M <sup>me</sup>	POITRIMOL Serge	21 rue du Four Banal
M., M <sup>me</sup>	POMMIER Marcel	27 rue Neuve
M., M <sup>me</sup>	SAINT-JALMES Stéphane	2 rue du Château

### MAISONS FLEURIES

M., M <sup>me</sup>	AUGERAY Jean	40 rue des Carrières
M., M <sup>me</sup>	BARBIER Jacques	15 rue Neuve
M., M <sup>me</sup>	BUISSON Jean-Luc	1 rue de Monceaux
M., M <sup>me</sup>	CORMIER David	23 rue du Lavoir
M., M <sup>me</sup>	GRESSE Jean-Claude	9 rue du Lavoir
M., M <sup>me</sup>	MAIGNAN Claude	11 rue des Carrières
M., M <sup>me</sup>	MAIGNANT Philippe	25 rue de la Gare
M., M <sup>me</sup>	THEVENOT Patrice	12 rue du Moulin
M., M <sup>me</sup>	VOVELLE Eric	1 impasse de la Plaine

### NOUVELLES MAMANS

M., M <sup>me</sup>	BESNARD	24 rue du Hazard	Gabriel
M., M <sup>me</sup>	HEUCLIN-BOULLANGER	16 rue de la Piscine	Maé
M., M <sup>me</sup>	KULECZKO ENILORAC	21 rue du Lavoir	Swan
M., M <sup>me</sup>	LEROY-GUYOT	35 bis rue de Voves	Jade
M., M <sup>me</sup>	MASSON-INES	13 bis rue du Four Banal	Manoha
M., M <sup>me</sup>	SÉGOUIN-ANTUNES	25 rue du Lavoir	Anaé
M., M <sup>me</sup>	VIETTE GIRARD	22 rue de Voves	Ambre

Cérémonie remise de médailles



Cérémonie citoyenneté 23 mars 2019



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie (19 mars)



14 juillet





*Repas des anciens (dimanche 13 octobre)*



*Concert de musique baroque, 25 mai*



*Chasse aux œufs  
21 avril*





Animation musicale par les Brass' Ouverts

fête patronale

bric à brac

fête foraine



Les Majorettes de Voves



Le bric à brac



Fête foraine



## Ça va se passer en 2020

Et déjà quelques dates à retenir :

8 Janvier	Assemblée Générale de Vive la Vie !	19 Juin	Kermesse de l'école avec l'A.P.E.
24 Janvier	Assemblée Générale de Berch'Pierre	28 Juin	« La Berchéroise » 9 <sup>e</sup> édition (Nouveau circuit, Nouvelle Formule !)
25 Janvier	Assemblée Générale de l'Ambiance Beauceronne	14 juillet	Fête nationale, repas champêtre et animations au stade
9 Février	Loto du Foot	11 Septembre	Ouverture de la fête foraine, Pique-nique à partager (place de l'église)
	Après midi Jeux de société pour Tous avec Vive la Vie !	12 Septembre	Fête Patronale, feu d'artifice
14 Mars	Loto de l'A.P.E.	13 Septembre	Fête Patronale, Bric à Brac
15 mars	1 <sup>er</sup> tour des élections municipales	14 Septembre	Fête Patronale
19 Mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	23 Septembre	Assemblée Générale de l'A.P.E.
21 Mars	Assemblée Générale des Foulées Berchéroises	10 Octobre	Repas de nos aînés
22 Mars	2 <sup>ème</sup> tour des élections municipales	24 Octobre	Soirée du football
13 Avril	Chasse aux Œufs de Pâques	31 octobre	Défilé d'Halloween (avec l'A.P.E. et la Fanfare)
1 <sup>er</sup> Mai	Moto-cross National	27 Novembre	Loto du Club Vive la Vie et du Tennis
8 Mai	Commémoration de la Victoire des Alliés de 1945	08 Novembre	Boom d'Halloween de l'A.P.E.
16 Mai	Concours de pêche du Club Vive la Vie	11 Novembre	Commémoration de l'Armistice 1918
21 Mai	Tournoi des jeunes	6 Décembre	Vente de sapins de Noël par l'A.P.E.
18 Juin	Assemblée Générale de Nadi28		
12 Juin	Remise des médailles du travail, et des récompenses pour les maisons décorées (pour Noël) et les maisons fleuries		

# Chartres 1254 la belle aventure !

Les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin  
quelques habitants  
de la commune ont représenté  
Berchères-les-Pierres  
dans cette reconstitution  
médiévale.

Ce fut une formidable expédition  
humaine, familiale et amicale.



Des épreuves variées !



Jeu des 2 tours



Tournoi d'archerie



Tournoi nautique



Course de relais à la cotte de mailles



Et surtout, du partage, de la bonne humeur de la ripaille et beaucoup de convivialité !



# Ecole La Pierre Blanche



Nous sommes 117 enfants à l'école de Berchères.

Depuis l'andernier notre école s'appelle La Pierre Blanche. On espère décorer très prochainement la façade sur ce thème afin d'en faire profiter tout le monde !

En maternelle, c'est Lauréline Rosado (ainsi que Solène Methez, le lundi) qui s'occupent des petites et moyennes sections. Jocelyne Oberdieder (ATSEM) leur apporte son aide. Et c'est Florence Kahraman qui a en charge les grandes sections et les CP. Stéphanie Michard (ATSEM) les soutient.

L'élémentaire est composé de trois classes à double niveaux. Il y a les CE1/CE2, avec Clémence Louvet, les CE2/CM1, avec Pierre Garreau, et les CM1/CM2, avec Isabelle Landes.

La direction est assurée par Lauréline Rosado. Son jour de décharge est le lundi. Il est donc possible, ce jour là, de la rencontrer pour tout ce qui concerne l'école. Pour contacter l'école plusieurs choix s'offrent à vous. Vous pouvez nous écrire par voie postale au 6, rue de la Mairie – 28630 Berchères-les-Pierres, nous joindre par mail ([ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr)) ou bien par téléphone au **02 37 26 01 61**.

Cette année, comme chaque année, les projets sont multiples (spectacle de Noël, Carnaval, Rencontre sportive, sorties concerts, kermesse de fin d'année...).

La maison de l'Archéologie est venue nous voir pour nous parler de la Préhistoire. Les animateurs doivent revenir pour nous initier à la fabrication de masques antiques et à la magie de l'enluminure !

Les classes de maternelles se passionnent pour un projet de jardinage, avec la création d'un jardin potager dans leur cour de récréation. Les élèves iront aussi au Château de Breteuil afin de découvrir l'univers des contes traditionnels.

Nous avons participé, le vendredi 29 novembre, à la deuxième session de fleurissement du chemin des Carriers. C'est encore plus de 150 arbustes et une dizaine d'arbres qui ont été plantés par nos soins !

Enfin, nous préparons aussi notre prochaine classe transplantée pour l'an prochain. Il est prévu que nous allions du côté de Saint-Malo. Les corsaires du coin n'ont qu'à bien se tenir !

Si nous pouvons réaliser toutes ces sorties c'est grâce aux parents d'élèves. Car ils nous accompagnent lors de ces sorties, et leur présence nous est indispensable. D'autre part l'A.P.E. organise tout au long de l'année des manifestations qui rapporte de quoi financer nos projets. Cette année encore elle a versé 3 500 € à la coopérative scolaire ! Nous tenons donc à remercier vivement l'A.P.E. pour ses actions toujours efficaces !

Nous remercions aussi Cathy et Yvelise qui nous permettent d'emprunter régulièrement des livres à la bibliothèque tous les jeudis, et qui nous organisent régulièrement des animations (jeux, lecture de contes...). Cette année nous avons découvert le Kamishibai, un « livre-théâtre » animé japonais qui nous plaît drôlement !

Bonne année 2020 à tout le monde de Berchères, de Chamblay et de Bussay !

**L'équipe pédagogique**



# Services périscolaires

La classe se termine à 16h30, les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants soit à l'étude surveillée soit à la 1<sup>ère</sup> garderie. Ensuite une 2<sup>ème</sup> garderie (garderie du soir) est possible sans inscription préalable

Les horaires sont :

- Le matin, la garderie est ouverte de 7h30 à 8h20.
- Le midi, cantine et garderie de 11h30 à 13h20.
- L'après-midi, études surveillées ou 1<sup>ère</sup> garderie de 16h30 à 17h30.
- Le soir, 2<sup>ème</sup> garderie de 17h30 à 18h30.

## Environnement

### 1) Opération zéro-pesticide :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi LABBE sur la transition énergétique, n'autorise que les professionnels à utiliser les produits phyto sur les terrains privés.

Pour rappel cette directive est obligatoire et appliquée depuis janvier 2017 par la commune. L'utilisation de produits de bio-contrôle est cependant autorisée. Pour accompagner cette démarche, la commune vient d'investir dans un matériel de désherbage thermique pour l'entretien des caniveaux et du cimetière.

Concernant l'entretien des trottoirs, celui-ci est du ressort des riverains ; il leur est ainsi possible de semer des plantes de pied de mur

### 2) Chenilles processionnaires, frelons asiatiques :

La prolifération des chenilles processionnaires ou des frelons asiatiques est un phénomène qui nous concerne tous. En cas de détection il est nécessaire que les résidents fassent appel à un professionnel pour procéder à leur élimination.

### 3) Plantations sur le chemin des carrières :

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, la commune tenait à accompagner cette opération en arborant le chemin des carrières de quelques arbres avec le soutien de l'Association Eure et Loir Nature (Annie Lelong et Jean-Luc Buisson) et la Fédération des Chasseurs (Daniel Blin). Pour la deuxième année, le vendredi 29 novembre, les 120 élèves de l'école de Berchères, encadrés de leurs enseignants et de parents d'élèves, sont venus, planter 150 arbustes et arbres supplémentaires.



## Centre d'intervention de Sours

Une nouvelle année s'achève pour le Centre d'intervention de Sours.

Année riche en événements et en interventions, en particulier lors des feux de récoltes de cet été, feux qui ont été d'une ampleur exceptionnelle. Le centre d'intervention de Sours a su répondre et être opérationnel afin de combattre ceux-ci malgré la difficulté rencontrée par la nature et la durée de ces interventions.

En septembre dernier, nous avons organisé notre bric à brac annuel qui comme chaque année a rencontré un vif succès. Nous sommes toujours heureux de partager ce moment convivial à vos côtés.

Fin d'année, l'heure est au bilan. Bilan que nous effectuons lors de la Sainte Barbe, sainte patronne des Sapeurs-Pompiers. 146 interventions pour le centre dont 107 secours à personnes, 16 feux, 14 accidents de la route et 9 interventions diverses. Au cours de celle-ci, nous en profitons aussi pour mettre à l'honneur les différents pompiers ayant reçu des médailles mais aussi diplômes de formations validées et avancement de grade. 3 Sapeurs-Pompiers ont reçu des médailles, 2 pour dix années de services (le Sergent-chef Grandjean Gael, le Caporal-chef Aurélie Jonathan) et 1 à l'adjudant honoraire Pascal Galopin pour service rendu après 42 ans de sapeur-pompier volontaire au sein du centre.

Concernant les avancées en grade :

- Le Sergent-chef Galopin Pascal est devenu Adjudant Honoraire
- Le Sergent Grandjean Gael est devenu Sergent-chef
- Les Caporaux-Chefs Isambert Laura et Chaboche Jérémy sont devenus Sergent
- Le Caporal Babouin Thomas est devenu Caporal-Chef

Le bureau de l'amicale des Sapeurs- pompiers se compose de :

Président : Nathan Galopin – Vice-président de droit : Stéphane Pivard – Vice- président : Stéphane Coupeau  
Trésorier : Emmanuel Barré – Trésorière adjointe : Charline Coupeau – Secrétaire : Gaël Grandjean – Secrétaires adjoints : Axelle Ramos et Pascal Galopin – Membres : Jérémy Chaboche et Thierry Fouré

L'ensemble du centre d'intervention de Sours se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2020

Adjudant Stéphane PIVARD  
Chef du Centre d'intervention de Sours



# Associations



## ASSOCIATION AMBIANCE BEAUCERONNE



Depuis 1947, l'association Ambiance Beauceronne (fanfare de notre village) assure les défilés de toutes les fêtes, (14 juillet, fête patronale...) et les commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre...) dans la commune, mais aussi à Morancez depuis quelque temps.

Depuis plusieurs années quelques enfants (des classes de CM1 et CM2) et leurs parents avec eux, nous ont rejoints. Nous avons le plaisir de les voir nous accompagner aux clairons, à la flûte, au xylophone, et aux tambours pendant les défilés. Merci à ces jeunes recrues, et à leurs parents, de nous donner de leur temps.

Mais notre effectif a toujours besoin d'être renforcé. C'est pourquoi la fanfare de Berchères-Pierres recrute des musiciens bénévoles pour souffler dans les cuivres et d'autres instruments à vent (flûte, saxophone, tuba, trombone...), mais aussi pour faire sonner les peaux des tambours, celle de la grosse caisse ou les lames du glockenspiel. Les personnes intéressées pourront prendre contact au : 02 37 26 05 40.

Nous répétons tous les lundis soirs de 18h45 à 20h00.

Le Président, Claude CIRASSE



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

**Un seul Objectif :** L'épanouissement de nos enfants et de la vie sociale de notre école, décliné en 3 domaines d'action :

- Activités extra scolaires au profit du divertissement des enfants
- Actions/Animations pour récolter des fonds permettant de financer des projets pédagogiques
- Moments de partage et convivialité entre parents d'élèves

La vie de l'APE est l'affaire de tous.



Vous souhaitez vous porter volontaire pour aider en tant que bénévole lors d'une ou plusieurs manifestations ?

Rien de plus simple :

Dites-le nous et inscrivez-vous sur nos communautés de discussion.



[apebercheres@gmail.com](mailto:apebercheres@gmail.com)



Pour accéder au groupe, envoyer la demande au 06 82 87 76 64



Inscrivez-vous à notre Facebook : ape Berchères les pierres

Nous échangerons au cours de l'année pour vous informer des actions et faire des appels aux bénévoles. Avec vous, tout est possible.

**Président :** Mr GENDRON Gildas - **Trésorier :** Mr LÉON Mikaël - **Secrétaire :** Mme THIERRY Amélie



## La bibliothèque communale

La bibliothèque communale « Les Mille Feuilles », pour les gourmandes et les gourmands de lecture, vous accueille les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30, et vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre pour savourer les nouveautés récemment parues, nous faire partager vos propres lectures, nous indiquer vos souhaits, vos commandes auprès de la MDEL. C'est aussi avec délice que nous nous retrouvons plusieurs fois par an pour célébrer Halloween, la galette des rois, partager un apéritif... et passer des moments conviviaux.

Quant aux enfants de l'école (reçus toute la journée du jeudi chaque semaine) outre le plaisir de choisir un ouvrage, ils apprécient particulièrement les jeux de lecture, les animations Kamishibai et autres jeux qui leur sont régulièrement proposés.

**Rappels :** • l'adhésion à la bibliothèque est gratuite

- chaque adhérent peut emprunter 4 livres pour une durée de un mois
- Nous sommes au 6, rue de la Mairie, à l'école



## VIVE LA VIE

Le samedi 15 juin, nous nous sommes rendus en bus à ROUEN pour assister au rassemblement des plus beaux voiliers du monde, tout le monde a été ravi de passer une agréable journée et nous sommes rentrés après le feu d'artifice.



### LE CONCOURS DE PECHE

Le samedi 18 mai a eu lieu notre traditionnel concours de pêche. Malgré la pluie, 24 pêcheurs sont venus participer et sont repartis avec les truites qu'ils ont pêchées, après les récompenses, le pot de l'amitié clôtura cette matinée.

### AGENDA DES MANIFESTATIONS POUR 2020 :

- 8 janvier : assemblée générale
- 9 février : après-midi jeux de société
- 16 mai : concours de pêche
- 27 novembre : loto en association avec le tennis club bercheriois.



La présidente, Evelyne GUILLON



## MOTO CLUB DE BERCHÈRES-LES-PIERRES

### Présentation de la saison 2020

- Suivant l'homologation entraînement Officiel (date à confirmer)
- Vendredi 1<sup>er</sup> Mai 2020
  - Championnat de Ligue open 90 pilotes
  - Les 45 premiers qualifiés pour le Championnat de Ligue Open
  - Course Nationale pour les pilotes non qualifiés.
  - Championnat GO Sidecar
  - 2 Séries de Moto anciennes Challenge R2R



Le Président du Moto club de Berchères  
Jean-Charles Goupil



## TENNIS CLUB BERCHEROIS

Bonjour à toutes et tous, Smatchos à l'appareil !!! Une nouvelle fois, je viens vous annoncer de belles nouvelles concernant le Tennis Club Bercheriois.

La saison 2018/2019 s'est terminée en beauté : 35 licenciés.

25 élèves à l'école de Tennis de Berchères.

L'équipe sénior a gagné le championnat d'été de sa poule.



Des cours ont été dispensés aux élèves de l'école la Pierre Blanche.

Le tournoi interne a donné des ambitions à nos jeunes, certains ont rejoint d'autres clubs en parallèle de Berchères pour entamer une vraie carrière tennistique !

L'incontournable Barbecue a de nouveau rassemblé plus de 20 participants

ET... patience, tu l'apprendras assez vite, mais la surprise est de taille

Notre club a donc joué à 200 % son rôle : faire découvrir le tennis, animer un sport accessible à tous, financièrement comme sportivement, et lancer certains joueurs sur le circuit !

Et cette année me direz-vous : nos séniors continuent... et nos jeunes ont de nouvelles ambitions.

Côté club, tous les licenciés peuvent jouer à Berchères, même si leur licence est d'un autre club, c'est juste une petite adhésion. Pour nos licenciés de Berchères, l'adhésion est incluse, qui dit mieux ? Vous allez me dire, je veux jouer, et je comprends alors c'est toujours les mêmes avantages :

Si vous n'avez pas joué depuis 3 ans (pas de licence), bénéficiez de la licence Découverte valable 3 mois (de 5 € pour les enfants à 10€ pour les adultes)



Si vous souhaitez un renseignement : [tennisclubbercheriois@orange.fr](mailto:tennisclubbercheriois@orange.fr)

Rémy RAPHAEL, Président :

06 47 63 49 50

Amélie LE GOFF, Secrétaire :

06 27 95 27 52

Ah, j'oubliais, la surprise, le terrain, vieillissant, a été complètement refait : plus beau, plus confortable à jouer, bref, de la Balle

Merci à la mairie de ce fabuleux cadeau et à toutes et tous, nous vous souhaitons une très belle année tennistique.

Smatchos

## Le club de l'amitié

Le club de l'amitié est de nouveau installé dans la salle des associations rénovée depuis septembre au 9 rue de l'église.

Toujours au programme, jeu de cartes, scrabble, sans oublier les goûters, moment privilégié pour l'échange. Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent contacter Madame Boullanger rue de la piscine, tél. : 02 37 26 03 47. La cotisation annuelle est de 15 euros.

La présidente : A. Boullanger

# Associations



## A.S.B 2019 : Une équipe dirigeante au RDV pour accompagner le CAP DES 130 LICENCIÉS

Après une saison 2018/2019 avec pour notre club le maintien de notre équipe première seniors en deuxième division départementale, voici une nouvelle saison qui débute sous le signe du maintien des licenciés **130 licenciés**.

- Une école de foot qui accueille les enfants dès l'âge de cinq ans avec des éducateurs bénévoles tous diplômés
- Saison 2019/2020 : responsables
- U7(5-6 ans) Loic Maignant
- U9(7-8 ans) Hervé Spaeter, Aymeric Vovelle, Loic Maignant
- U11(9-10 ans) Haudecoeur Corentin, De Berti Clément, Barrot Simon
- U13(11-12 ans) Poulain Thierry
- U15 (13-14 ans) Raphael J.-C., Allard Michel
- Seniors : Mariette Christopher, Husson Sylvain, Da Silva Serge
- Délégués : Gresse J.-C., Le Fevre Claude
- Arbitre : Cappello Mathieu

- Merci à la municipalité et à son personnel dans l'accompagnement de nos projets et l'entretien des installations.
- Merci à nos partenaires fidèles qui participent activement à l'équilibre financier du club.
- Merci pour la passion et l'envie que chaque membre du club met au quotidien pour faire que notre association, au-delà de la pratique sportive, soit aussi un lieu où le lien social a un sens et où le don de soi devient une évidence au service de la collectivité.



**Bureau ASB (de gauche à droite) :**  
**J.-C. Gresse (vice-président) M. Allard (Président)**  
**M. Vovelle (Secrétaire) – L. Legeay (Trésorier)**

**UN GRAND MERCI A TOUS POUR VOTRE ACTION - Michel Allard président de l'AS.B**

### *Nos manifestations 2020*

- |                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| <b>25 JANVIER :</b>         | <b>Loto du club</b>    |
| <b>21 MAI (ascension) :</b> | <b>Tournoi Jeunes</b>  |
| <b>24 OCTOBRE :</b>         | <b>Soirée dansante</b> |



Joueurs, Dirigeants, Educateurs, Parents si l'aventure sportive vous intéresse

## REJOIGNEZ NOUS

Votre contact : **Michel ALLARD, Président A.S.B** Tél. : **06 22 47 72 32**  
Site internet : **as-blp.footeo.com**

## EURE'L TAEKWONDO



Venez découvrir le taekwondo !

Le taekwondo est un art martial coréen introduit en France en 1969 par le maître Lee Kwan Young.

Eure'L Taekwondo vous propose de vous initier à sa pratique dans ses clubs présents dans le département que ce soit sur Berchères-les-Pierres, Châteaudun, Brou, Orgères-en-Beauce, Thivars, Janville, Toury et ce du lundi au samedi.

Votre inscription dans l'un de ces clubs vous donne accès à tous les autres !

Cela permet ainsi, à partir de 3 ans, de pratiquer le taekwondo sous tous ses aspects à savoir cours technique, cours combat, cours artistique, self-défense, body taekwondo (pour pratiquer le taekwondo en musique, Style fitness, remise en forme afin de renforcer ou préserver votre cardio). Vous aurez donc toujours un cours correspondant à vos attentes !

2 cours d'essai vous seront proposés avant inscription !

Pour plus de renseignements, vous pouvez doré et déjà vous rendre sur notre site

internet : <http://www.eurel-taekwondo.fr/>,

sur notre page facebook : Eure'L Taekwondo,

ou bien contacter M. Serge MONROSE : [eureltaekwondo@gmail.com](mailto:eureltaekwondo@gmail.com) ou au 06 10 66 58 81.

**À bientôt dans nos clubs !**

## ASSOCIATION BERCH-PIERRE, ENSEMBLE LA PIERRE PREND LA LUMIÈRE



Que serait Berchères sans sa pierre ? En effet, ses carrières millénaires font la renommée de notre village depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. En 2005, c'est comme un hommage à l'histoire de Berchères qu'une équipe de passionnés, amoureux du patrimoine, habitants et élus de la commune a remis au jour la carrière du bois de la Garenne traditionnellement nommée «carrière de la cathédrale». Le projet initial était alors la création d'un chemin de randonnée dans le bois pour redécouvrir les anciens fronts de taille. L'association Berch-Pierre est toujours présente pour faire découvrir ce patrimoine qui a tant animé le village durant l'histoire. En quinze ans, les activités de l'association se sont diversifiées et ont dépassé la simple création d'un chemin de randonnée. L'année dernière encore, Berch-Pierre a multiplié les activités de découverte avec sa présence appréciée sur plusieurs manifestations de la région chartraine, dont la plus importante était la fête Chartres 1254. Bien sûr, la traditionnelle Berchéroise fut encore, au mois de juin, un beau succès.

Mais pour la nouvelle année, de nouveaux projets vont voir le jour. Tout d'abord, l'équipe des tailleurs et sculpteurs de pierres partageront de nouveau leur savoir-faire lors de plusieurs manifestations au cours de l'année. La création d'ateliers autour de la sculpture et du travail des carriers à destination des scolaires est aussi en train de se mettre en place. Lors de la précédente édition de Chartres 1254, nos sculpteurs ont démarré le tailleur de pierre berchérois (j'ai vérifié il n'y a pas d'accent). Durant l'année, ils ont continué leur œuvre en créant, d'abord une maquette en terre cuite, puis en travaillant à dégrossir la pierre. Cette année, la taille directe du bloc va se poursuivre. Vous pourrez lors des différentes manifestations suivre son évolution.

Une des grandes innovations pour 2020 est la toute nouvelle Berchéroise. En effet, le 28 juin 2020, la traditionnelle marche inscrira notre village au cœur de la manifestation avec la création d'une boucle, d'environ 13km, autour du patrimoine de Berchères, du site de la carrière, de Gellainville et bien sûr des magnifiques vues sur la cathédrale depuis Berchères. Après cette marche, il sera possible de se restaurer à Berchères. L'après-midi, des animations, ouvertes à tous, seront proposées autour de la sculpture et de l'architecture, de l'artisanat et des savoir-faire traditionnels, sans oublier le riche patrimoine berchérois.

La force de cette association depuis 15 ans est, en outre, la bonne complicité entre des adhérents dynamiques qui aiment également partager des moments de convivialité dans le bois de la Garenne. Nous proposons aussi tous les ans des sorties culturelles pour les adhérents, en 2019, une journée passée à la découverte du patrimoine de la Ferté-Vidame.

Si notre association vous intéresse, nous vous accueillerons avec plaisir lors de notre assemblée générale le 24 janvier 2020.

Après 15 ans de passion, que la pierre de Berchères soit le souffle de notre terroir et l'âme de notre village.

Le Président  
François BONNY

Le Vice-président  
Quentin FAVRÉ

## ASSOCIATION NADI 28

Cette association promeut et développe des activités de bien-être et de remise en forme par la pratique ou l'enseignement de techniques Chinoise, Ayurvédique, Japonaise, en séances collectives, ateliers ou manifestations.

Pour cette 1<sup>ère</sup> année, l'association propose des cours de Do In et de Yoga, les mardis et jeudis pendant la période scolaire. Un 2<sup>ème</sup> cours de DO IN a été ouvert afin de répondre à la demande.

Les cours ont lieu dans la salle des associations au 9 rue de l'église.

Horaire cours de DO IN  
Mardi de 18h15 à 19h15  
Mardi de 19h30 à 20h30

Tarif :  
180 €/an + 10 € cotisations association

Horaire Cours de Yoga  
Jeudi de 18h15 à 19h15  
Jeudi de 19h30 à 20h30

Tarif :  
210 €/an + 10 € cotisation association



Renseignements :  
associationnadi28@gmail.com  
tél. : 06 32 80 72 50

## TERRITOIRES DES CHASSEURS DE BERCHERES-LES-PIERRES

La situation des populations de petit gibier semble se stabiliser. En effet, le faisan commun reste normalement présent lors de cette entrée d'hiver 2019. Quant au lièvre, il est revenu. Certes, sa population n'a pas atteint le niveau espéré, mais nous sommes sur la bonne voie. Quelques difficultés sanitaires sont venues compromettre un retour en grand nombre sur le court terme.

La réimplantation de la perdrix grise reste l'action phare de cette saison 2019-2020.



Notre Fédération Départementale maintient sur trois ans son programme de réimplantation de la perdrix grise. Notre G.I.C. –Groupe d'Intérêt Cynégétique- accompagne et renforce cette même opération. Notre association a, cette

année encore, participé à cette opération et c'est ainsi que plus de 360 oiseaux perdrix grises reproducteurs, ont été lâchés sur notre territoire durant les mois de juillet et août (330 l'an passé). Souhaitons que ces efforts ne resteront pas vains. A suivre !

Les membres de notre conseil, Messieurs Alain BELLANGER, François BONNY, Francis BRAULT, Philippe CHAUVEAU, Didier EPINETTE, Pascal MARTIN, Franck OBERDIEDER, Serge POITRIMOL, David POTHIER, Guy RAPICAULT, Patrice THEVENOT et Eric VOVELLE assistés de nos sociétaires sont tous solidaires dans les actions de nature à favoriser le maintien des espèces de petit gibier, à ce titre, ils doivent en être remerciés.

Bien entendu, je ne peux achever ces quelques lignes sans souligner l'impérieuse nécessité d'être prudent, de respecter les règles de sécurité et de considérer les autres utilisateurs de la nature comme nos amis.

Bonne continuation dans votre saison de chasse.

Le Président  
Hervé BRISSARD

# Artisans, commerçants, entreprises



## Bar tabac LE RELAIS DE BERCHÈRES

Monsieur Sébastien Fouriaux est toujours en place au Relais de Berchères.

Il vend de quoi désaltérer les gorges sèches (vin et spiritueux, ainsi que boissons houblonnées !), satisfaire le besoin en caféine de celles et ceux qui ne peuvent pas démarrer la journée sans un bon café, et du tabac. Au relais de Berchères, pour ceux que ça démange, on trouve bien sûr des jeux à gratter. Si vous cherchez des timbres (postaux et fiscaux), ne cherchez plus, Sébastien continue d'assurer le relais pour la Poste. C'est toujours très pratique ! Il assure aussi le dépôt de pain et de viennoiseries jusqu'à ce que la boulangerie rouvre ses portes.



Vous pouvez venir à pied ou en voiture. Il y a de la place pour se garer devant et les trottoirs sont fort commodes. Pour rester au courant du monde extérieur l'écran de télé est toujours aussi grand pour suivre les infos, et les résultats du loto. Les amateurs de billard, de baby-foot, ou de fléchettes ne seront pas en reste car plusieurs espaces leur sont dédiés !

Par ailleurs M. Fouriaux propose aussi de la location de chambres meublées.

Le Relais de Berchères est ouvert le mardi /mercredi/jeudi/vendredi de 7h00 à 13h30 et de 16h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 13h30 et le dimanche de 10h00 à 13h00.



## SADHANA

Praticienne de Shiatsu diplômée, Carole Pichard vous reçoit sur rendez-vous dans son cabinet privé. Mais qu'est-ce que le shiatsu ?



Terme Japonais signifiant pression des doigts. (« Shi » doigt « Atsu » pression)

C'est une technique de pression relâchement sur l'ensemble du corps, réalisé avec les doigts les paumes, les coudes...

Le Shiatsu s'adresse

à tous ceux, quel que soit leur âge, désirant maintenir ou développer un niveau optimal de bien-être, physique, psychique et émotionnel.

Le Shiatsu contribue à :

- Réduire le stress et les tensions tant physiques que psychiques
- Stimuler et renforcer le système d'autodéfense de l'organisme
- Équilibrer le système énergétique dans sa globalité
- Favorise le réalignement vertébral
- Facilite l'irrigation sanguine et lymphatique
- Réduire les problèmes de sommeil
- Améliorer les problèmes de peaux (dermatoses, dermatites)
- Agir sur les migraines, céphalées

Une séance dure environ 1h à 1h30. La personne reste habillée, en tenue souple, allongée sur un futon (sorte de matelas) posé sur le sol. La séance peut se dérouler sur une table.

Carole propose également des cours de Yoga pour particulier et entreprise.

Sadhana 24 rue de la Gare à Berchères-les-Pierres  
Tél : 06 32 80 72 50

## PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE

**Curé :** abbé Nicolas BOUCÉE

La paroisse de l'Épiphanie se situe au Sud-Est de Chartres, elle comprend plusieurs villages :

- Berchères-les-Pierres
- Francourville
- Houville la Branche
- Prunay le Gillon
- Nogent le Phaye
- Sours

	18h Toussaint à Pâques 18h30 Pâques à Toussaint
1 <sup>er</sup> du mois	BERCHÈRES
2 <sup>e</sup> du mois	FRANCOURVILLE
3 <sup>e</sup> du mois	HOUILLE
4 <sup>e</sup> du mois	NOGENT LE PHAYE

**Messe :**

**MESSE ANTICIPÉE (Samedi soir)**

**DIMANCHE**

10h30	
Toussaint à Pâques	Pâques à Toussaint
SOURS	PRUNAY

**EN SEMAINE**

**ADORATION avant la messe 17h15**

18h			
Toussaint à Pâques			
Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi (9h45)
FRANCOURVILLE	SOURS	HOUILLE	SOURS

**ADORATION avant la messe 17h45**

18h30			
Pâques à Toussaint			
Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi (9h45)
BERCHÈRES	SOURS	PRUNAY	NOGENT

**Accueil paroissial.**

La maison paroissiale (5 place de l'église à SOURS) vous accueille le lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Vacances scolaires : Uniquement les samedis de 10h à 12h

Pour des demandes de baptêmes, mariages, intentions de messes ou tous autres renseignements, vous pouvez aussi nous laisser un message 02 37 25 70 54 ou un courriel : paroisseepiphanie28@gmail.com

# Tarifs communaux

## Salles Municipales :

SALLE POLYVALENTE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h-8h le lendemain)	210,00 €	460,00 €
Le Week-end (8h-20h le lendemain)	310,00 €	710,00 €

La caution pour la location est de 710 €.



Salle polyvalente



Salle associative

SALLE ASSOCIATIVE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h-8h le lendemain)	110,00 €	210,00 €
Le Week-end (8h-20h le lendemain)	160,00 €	410,00 €

La caution pour la location est de 410 €.

## Cimetière :

CONCESSIONS	
Concession trentenaire	300,00 €
Concession de quinze ans	200,00 €

COLOMBARIUM	
Trente ans 1 <sup>er</sup>	600,00 €
Trente ans suite	400,00 €
Quinze ans 1 <sup>er</sup>	450,00 €
Quinze ans suite	250,00 €

La taxe d'inhumation dans les concessions (cercueil ou urne) : 75,00 €

La gratuité de la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

## Garages Communaux :

432,00 € par an, payable mensuellement soit 36,00 €/mois

La salle polyvalente, située 6, rue de la mairie, a une surface de 160 m<sup>2</sup>. Pendant le temps scolaire, cette salle ne peut être louée que pour les week-ends; par contre en période de vacances scolaires, elle peut être louée indifféremment le week-end ou la semaine. Elle peut accueillir des repas, banquets d'environ 120 convives. Une cuisine équipée permet de réchauffer, maintenir au frais les plats préparés.

La salle associative, située 9, rue de l'église, a une surface de 55 m<sup>2</sup>. Elle peut accueillir des repas, banquets d'environ 40 convives. Une cuisine équipée permet de réchauffer, maintenir au frais les plats préparés.

Pour toute réservation, veuillez vous adresser au régisseur en mairie au 02 37 26 02 08

## TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES :

### Cantine scolaire :

repas enfant (3,72€), repas adultes (3,47€)

### Portage à domicile :

repas porté à domicile 5,77€

## GARDERIE PERISCOLAIRE :

Matin	0,80 €
Midi	1.20 €
2 <sup>ème</sup> garderie du soir (17h30 à 18h30)	1,20 €

## ETUDE SURVEILLÉE et 1<sup>ère</sup> GARDERIE :

Nombre d'enfants de la fratrie	ETUDE SURVEILLÉE	1 <sup>ère</sup> GARDERIE	1 <sup>ère</sup> GARDERIE OCCASIONNELLE
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup>	1,50 €	1,20 €	2,00 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> (et par enfant)	50 % du tarif en vigueur	50 % du tarif en vigueur	

# Renseignements pratiques

## RECENSEMENT CITOYEN



## PRÉVENTION CANICULE

En période de forte chaleur ou de canicule, si vous êtes une personne âgée, isolée, ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie.

Vous bénéficierez, ainsi, d'une aide en période de canicule. En cas de malaise ou de coup de chaleur, appelez le 15.



Pour plus d'information :  
0821 22 23 00 (0,12 €/min)

[www.sante.gouv.fr/canicule/](http://www.sante.gouv.fr/canicule/)



PORTAGE DE  
**REPAS**  
À DOMICILE

## PORTAGE DES REPAS

Après une hospitalisation, ou pour surmonter un handicap momentané, ce portage s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas faire leurs courses ou cuisiner.

Ce service peut être temporaire ou durable. La livraison de repas à domicile permet ainsi de bénéficier de repas équilibrés, variés et adaptés.

C'est une réponse alternative qui favorise le maintien ou le retour à son domicile.

Coût du repas : 5,77€.

Contactez la mairie.

# Renseignements pratiques

## INCIVILITÉS ET CIVISME



Nous avons la chance de vivre dans une magnifique commune. Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et l'environnement. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie.



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous

Ensemble, agissons au quotidien !



## POINT SUR LA GESTION DES DÉCHETS

**Collecte des ordures ménagères :** Une fois par semaine, le vendredi après-midi (à sortir avant 13 h).

**Je fais du compost :** En compostant, vous pouvez réduire votre production de déchets d'au moins 40 kg par habitant et par an. Objectifs : réduire ses déchets tout en nourrissant le sol.

### Encombrants

Dépôt limité à 2 m<sup>3</sup>. Poids maxi 75 kg. – Taille maxi : 2 m.

Déchets acceptés : le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut.

Refus : TV, électroménager, gravats, peintures, pneus,...

Information pour les dates en 2020 disponible en mairie ou sur <http://www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/calendriers-de-collectes>

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES

De nouveaux horaires sont entrés en vigueur depuis le 6 février 2017.

Chaunay	Charnphol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois
LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : Fermé	LUNDI : 14h - 18h
MARDI : Fermé	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : Fermé
MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
JEUDI : 9h - 12h / 14h - 18h	JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé
VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h

TOUTES LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FERIÉS

LE DERNIER ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DOIT SE FAIRE 15 MINUTES AVANT LA FERMETURE.

0 800 22 20 36

Appel gratuit d'un poste fixe

## Etat civil

### NAISSANCES

01/01/2019	LE JONCOUR	Paul
11/01/2019	RICHARD	Soan
20/01/2019	LABBE	Djoullian
07/03/2019	BOIREAU DUBOIS	Sacha
02/08/2019	KIOUEN	Zeina

### DÉCÈS

14/02/2019	TAILLEBOIS (SÉDILLOT)	Marie
16/04/2019	BOILEAU	Claude
26/04/2019	BOINELLE (COLAS)	Odette
01/06/2019	FLANDIN-BLÉTY	Joëlle
26/06/2019	ROYNEAU	Roland
03/07/2019	MARTIN	Kléber
13/12/2019	CHARTRIN	Frédéric

### MARIAGES

22/06/2019	LOUIS Sébastien	GILLET Fanny
22/06/2019	DESOMBRE Bastien	THUÉ Pauline
22/06/2019	BAUDON Mickael	LEFÈVRE Julie-Claire

Nous avons aussi une pensée pour les familles de Messieurs Régis BRICHET, Serge JOSEPH et Sylvain BONNET qui nous ont quittés cette année.



# Histoire locale

## L'éolienne et le lavoir

L'éolienne de Berchères-les-Pierres a été érigée en 1896 suite à une sécheresse. Elle appartient à la commune et est inscrite aux Monuments Historiques ainsi que la pompe et son abri, le lavoir et son bassin depuis le 10 Mai 1993.

L'éolienne Bollée est un type d'éolienne inventé par Ernest-Sylvain Bollée (1814-1891) pour servir au pompage de l'eau. Différents brevets ont été déposés en 1857, 1868 et 1885. Elle fut produite en France de 1872 à 1933 à plus de 300 exemplaires (320-330), qui furent installées principalement en France (dans 44 départements). 15 éoliennes furent érigées en Eure-et-Loir.



La turbine est constituée de 2 rangs d'aubages :

- Une roue fixe, le « stator », s'oriente librement face au vent et transmet l'énergie de celui-ci à la roue mobile placée en arrière.

- Une roue mobile, le « rotor », transmet l'énergie reçue à l'arbre de transmission placé à l'intérieur de la colonne. Il existait quatre modèles de rotors possibles.

L'éolienne de Berchères-les-Pierres est le modèle n°2, ce qui correspond à un rotor de 3.50 mètres de diamètre. Sa capacité de pompage était de 1,5 m<sup>3</sup>/heure.

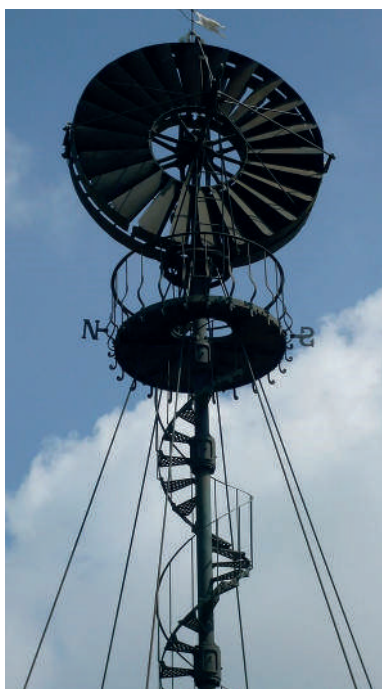
Le pignon est constitué d'un motif ouvragé, ajouré, coiffé d'une girouette.

La colonne centrale de l'édifice est constituée d'un tube en fonte fixé au sol sur un socle de forme circulaire. L'arbre actionne une pompe abritée dans une petite construction surmontée d'une toiture à 4 pans.

Sous les roues, en haut de la colonne, la plateforme permet d'effectuer les contrôles et l'entretien. Les 4 points cardinaux sont indiqués par des lettres en fonte. Autour de la colonne, un escalier en colimaçon permet d'accéder à la plateforme. L'escalier doit sa légèreté à l'absence de contremarches et à son étroitesse.

La construction est maintenue par un ensemble de haubans en acier solidement ancrés au sol.

Les lavoirs existent depuis le Moyen-Age et consistaient parfois en une simple pierre ou une planche posée au bord de l'eau. Suite à de nombreuses épidémies, une loi est votée en 1851 obligeant les communes à aménager un lavoir public. La forme et l'aménagement du lavoir sont adaptés à la source d'eau et à l'environnement. Les lavoirs sont d'abord utilisés pour laver et rincer le linge, puis par la suite, uniquement pour le rincer après l'avoir lavé à la maison. La lessive est réalisée une fois par semaine par la mère de famille. Les lavandières employées par les familles les plus riches pouvaient fréquenter le lavoir tous les jours. Le lavoir, interdit aux hommes, est un lieu éminemment social où étaient échangés les dernières nouvelles et ragots. A partir de 1950, l'utilisation des lavoirs est progressivement abandonnée.



*Un grand merci aux agents communaux qui organisent tous les ans, l'illumination de notre lavoir pour les fêtes de fin d'année !*

